**Exposé des motifs**

**Pour validation**

**Création d’un CAS - DAS - MAS**

Faculté / Institut / Centre, Université de Genève

1. Contexte du projet
2. Pertinence et adéquation de la formation projetée
3. Positionnement de la formation projetée
4. Projet de partenariat
5. Faisabilité du projet
6. Synthèse : Analyse des risques et opportunités
7. Titre prévu
8. Comité directeur
9. **Contexte du projet**

Dont :

* Origine du projet (initiative interne, sollicitation externe, autre)
* Objectifs généraux (en relation avec axes stratégiques enseignement et recherche UNIGE et FC, innovation, marché de l’emploi, Cité)

1. **Pertinence et adéquation de la formation projetée**

Notamment en relation avec :

* Les besoins du marché, de la société, des professionnel-les,
* L’existence d’une demande suffisante,
* Définition du public visé,
* Le format du programme envisagé,
* La valorisation de la formation (reconnaissance du titre sur le marché de l’emploi, accréditation, certification, ...)

1. **Positionnement de la formation projetée**

Notamment :

* Au sein de l’UNIGE (liens et transférabilité à d’autres programmes dans d’autres facultés),
* à Genève (attention particulière à apporter aux HES en raison de la convention de collaboration liant l’UNIGE à l’HES-SO Genève),
* en Suisse romande (attention particulière à apporter aux recommandations du Triangle Azur),
* en Suisse
* à l’international

1. **Projet de partenariat**

Le(s) partenariat(s) peuvent être lié(s) à un diplôme conjoint ou des collaborations avec des associations et autres

Notamment :

* local, régional, international ;
* risques associés ;
* plus-value du partenariat (apports des différent-es partenaires et gestion du programme)

**5. Faisabilité du projet**

Dont :

* Calendrier envisagé,
* Ressources humaines,
* Financements,
* Enseignant-es et intervenant-es envisagé-es

**6. Synthèse : Analyse des risques et opportunités**

**7. Titre prévu**

Dont :

- Nombre et répartition des crédits ECTS

- Structure et contenu du programme

- Proposition pédagogique : développement de compétences et de connaissances scientifiques transférables dans l’environnement professionnel, format adapté (en présence/à distance, temps partiel), interdisciplinarité (contenus, méthodologies, …)

- Liste des intervenant-es

**8. Comité directeur**

*Rappel, ref. Directive FC, 1.7.*

*Direction scientifique : «...Le/la directeur/trice de programme préside ce comité. Le Comité directeur comprend comme membres des enseignant-es universitaires et des expert-es de terrain..... »*

**UNIGE**

Prof. ..., Faculté/Institut/Centre ...., Université de Genève, directeur/trice du programme

Prof. ...., Faculté/Institut/Centre ...., Université de Genève

**Experts du domaine**

....

....

**Conseil scientifique**

*Rappel, ref. Directive FC, 1.7.*

*« Le Comité directeur peut être assisté par un Conseil scientifique qui a une mission d’expertise et de conseil. Il contribue à la qualité du programme par son expertise du terrain.»*